

La lettre municipale

Commune de BURLATS

N° 13 - Avril—Mai—Juin 2024

LA MAIRIE A VOTRE SERVICE

Secrétariat : 05 63 35 07 83
accueil@mairie-burlats.fr

Jours et heures d'ouverture au public

Du Lundi au Vendredi	8 h 30 -12 h 30	13 h 30 -17 h 30
----------------------	-----------------	------------------

Assistante sociale :

Uniquement sur rendez-vous au 05 63 73 02 11
de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h30
Site internet : <https://burlats.com/>

COMMUNICATION

Comme vous le savez, nous avons créé un fichier informatique qui nous permet de communiquer avec vous de manière plus complète, plus diversifiée et en temps réel : manifestations, animations, vernissages d'exposition, arrêtés municipaux, infos diverses sur la vie de la commune. Pour être intégrés dans ce fichier, nous vous invitons à nous communiquer vos nom, prénom, adresse postale et adresse mail à l'adresse suivante : accueil@mairie-burlats.fr



BRUITS DE VOISINAGE RAPPEL !



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

Afin de vivre en bon voisinage, quelques règles sont à connaître.

☉ les travaux de jardinage ou de bricolage générant du bruit ne peuvent être effectués que les **jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 20h ; les samedis de 9 h à 12h et de 15h à 20h ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h uniquement.**

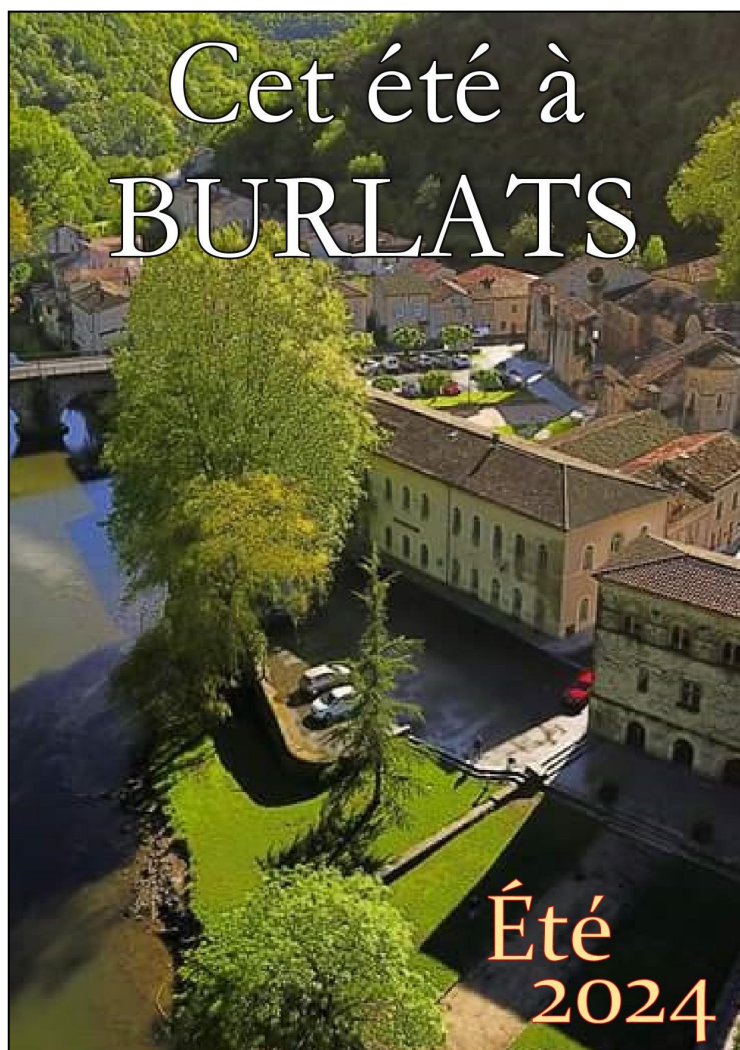
☉ les propriétaires ou utilisateurs de terrains sont responsables si le manque d'entretien génère la prolifération d'insectes, de rongeurs ou de reptiles, ou entraîne des risques d'incendie.

☉ les feux de jardin et assimilés, l'incinération des végétaux coupés sont **STRICTEMENT interdits.**

Pour mieux vivre ensemble, respectons ces règles.

Les élus du Conseil Municipal vous souhaitent de passer un très bel été, en prenant bien soin de vous et de vos proches.

Très belles vacances à tous.



LES TRAVAUX

Quai Adélaïde

Une nouvelle installation électrique a été réalisée sur le quai Adélaïde pour améliorer et sécuriser les branchements, en particulier pour les commerçants du marché des gourmets toujours plus nombreux.



Route de Lacrouzette

Remplacement des potelets bois par des potelets en métal.



UN CHANTIER LOISIRS JEUNES POUR ACCEDER AU PARADIS !



Au départ du village, un petit chemin en sous-bois mène au pied de la cascade du Paradis, lovée dans un écrin de verdure.

C'est dans ce site de toute beauté que se tiendra cet été un chantier jeune organisé par la Communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux avec le concours de la commune de Burlats et de l'association EBV (Ensemble pour Burlats et ses villages).

Accessibilité améliorée, débroussaillage, nettoyage, tout sera fait pour mettre en valeur ce patrimoine naturel remarquable.

Après une visite sur le terrain des élus et responsables de l'association, les travaux préparatoires ont commencé avec l'élargissement du chemin pour convoier les matériaux.



VERS UNE JOURNÉE CITOYENNE...

Dans le même esprit que ces chantiers jeunes, la municipalité réfléchit à la mise en œuvre d'une journée citoyenne. De quoi s'agit-il ?

Chaque année, les habitants qui le souhaitent consacrent une journée à leur commune pour réaliser ensemble des projets : amélioration du cadre de vie, rénovation d'équipements, valorisation de l'histoire et du patrimoine, etc...



Il s'agit de permettre à chaque habitant volontaire, quels que soient son âge, son sexe ou ses aptitudes, de devenir acteur pour sa collectivité en prenant part à des réalisations concrètes.

La Journée citoyenne permet ainsi d'**impliquer chacun dans une citoyenneté active, mais aussi de favoriser la rencontre, la mixité et de renforcer les liens**. Ce « faire-ensemble » favorise une dynamique de consolidation du bien vivre ensemble, chère à notre équipe municipale, tout au long de l'année.

Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce projet et des modalités de sa mise en œuvre !

Un premier chantier aura lieu le **samedi 05 octobre** avec le nettoyage du « pont des rochers », près de la cascade du Paradis.

INFO URBANISME – Les forages domestiques

Le forage est assimilé à un usage domestique de l'eau, comprenant tout prélèvement inférieur ou égal à 1 000 m³ d'eau par an, qu'il soit effectué par une personne physique ou une personne morale.

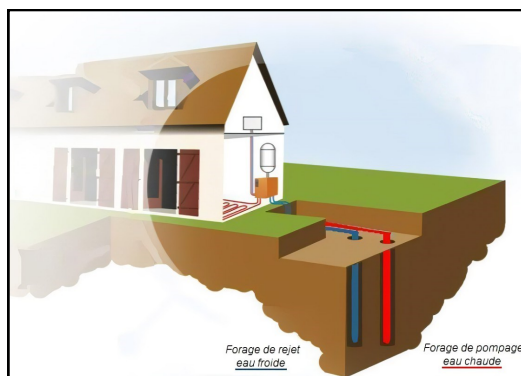
Depuis le 1^{er} janvier 2009, afin d'utiliser ou de réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique, il est obligatoire de déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.

Cette déclaration vise à faire prendre conscience aux usagers de l'impact de ces ouvrages sur la qualité et la quantité des eaux des nappes phréatiques. Elle permet aux autorités de gestion de surveiller et prévenir d'éventuels problèmes liés à l'exploitation de ces ressources.

La déclaration des forages domestiques au titre de l'article L. 2224-9 du code général des collectivités territoriales peut s'effectuer en mairie et, depuis le 1^{er} février 2024, en ligne sur le site DUPLOS : <https://duplos.developpement-durable.gouv.fr>

En parallèle, le Cerfa n° 13837*03 restera accessible au format papier, qui pourra être déposé en mairie. L'ouverture de cette télédéclaration cohabitera ainsi avec la procédure papier.

En cas de difficultés pour créer un compte DUPLOS, vous pouvez vous adresser à la DDT : ddt-eau@tarn.gouv.fr



PRIME SORTIE LOGEMENT VACANT

Mise en place d'une nouvelle prime pour la sortie d'un logement vacant

L'Agence Nationale de l'Habitat a annoncé le 13 mars 2024, la création d'une prime pour les logements sortis de la vacance situés en zone rurale. Cette prime est adressée aux propriétaires bailleurs qui s'engageraient dans la réhabilitation de leurs biens vacants en vue de les remettre sur le marché locatif.

D'un montant de **5 000 € par logement (sous conditions)**, cette prime est cumulable avec les autres primes applicables aux propriétaires bailleurs.

Afin d'obtenir plus d'informations ou vérifier votre éligibilité, contactez l'équipe d'animation de l'OPAH qui vous renseignera et vous accompagnera dans vos démarches : 05.63.74.29.29 / 05.63.74.29.30 ou opah@hautesterresdoc.fr / habitat@hautesterresdoc.fr.



INAUGURATION DE L'INSTITUT THERAPEUTIQUE EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE (ITEP) ET DE L'ESPACE JOSEPH ISIDORE GARY



Outre les élus et institutionnels, de nombreux habitants du village, employés municipaux et représentants associatifs se sont retrouvés le 28 mai pour l'inauguration de l'ITEP hébergé en partie au sein de l'espace Joseph Isidore Gary, du nom de l'industriel local, anciennement propriétaire des lieux, maire de Burlats et conseiller général.

Une visite guidée des différents locaux réhabilités et aménagés par la commune de Burlats, en concertation avec la direction et les salariés de l'ITEP, a été organisée avant la prise de parole des personnalités ayant participé au financement de l'opération.

En présence des représentants des parlementaires, de la Présidente de la Communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux, de la conseillère régionale, le Maire, le directeur de l'ITEP, la conseillère départementale chargée des affaires sociales, le Président du conseil départemental ont souligné leur satisfaction de voir les enfants et les équipes de l'ITEP accueillis chaleureusement dans le village dans des locaux adaptés et agréables.

Puis la plaque de l'espace Joseph Isidore Gary a été dévoilée et le traditionnel ruban coupé.

Un apéritif convivial proposé conjointement par les services de l'ITEP et la mairie a été partagé par tous les participants pour clôturer cette cérémonie.



16 MAI 2024

UNE REUNION PUBLIQUE A LAFONTASSE

La salle de l'école de Lafontasse, était comble pour la désormais traditionnelle réunion de quartiers.

Après une présentation par le Maire de l'action de l'équipe municipale, les habitants de Lafontasse, la Bourdarié 1 et 2, de la Parulle, du Carla et autres hameaux étaient invités à s'exprimer.

De nombreuses questions ont été posées notamment sur la circulation et la sécurité.

L'occasion pour le major Diaz de la gendarmerie, également présent, de présenter les dispositifs mis en place avec la Mairie concernant la sécurité et de répondre aux participants



9 JUIN 2024

UN DIMANCHE CIVIQUE CONSACRÉ AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES !



Les électeurs étaient convoqués ce dimanche 9 juin pour choisir leurs représentants au Parlement européen.

Le taux de participation de 58,9% à Burlats s'avère supérieur au taux national de 51,5% ce qui confirme le civisme de sa population.

Après la clôture du scrutin à 18h, le dépouillement a pu commencer. Le nombre de listes en présence (38) et la taille des bulletins de vote ont compliqué quelque peu cette opération et il faut remercier l'efficacité et le sérieux des scrutateurs ainsi que l'aide précieuse des secrétaires de la mairie qui ont permis de mener à bien cette tâche, sans oublier les élus qui ont tenu les bureaux de vote toute la journée pour un bon déroulement des opérations électorales.

Premier vote pour 3 jeunes citoyens de la commune.



M. Théveniaud et Mme Goillandeau, nouvellement arrivés sur la commune, ont voté à la Mairie.



Les expositions d'avril à juin

Avril :

Aurore Olivier et Ninon Boulier se sont associées pour présenter ensemble leurs œuvres au Pavillon d'Adélaïde



Mai :

Regards croisés : Photos de Patrick Demolin : un dialogue original entre Tarn et Bretagne

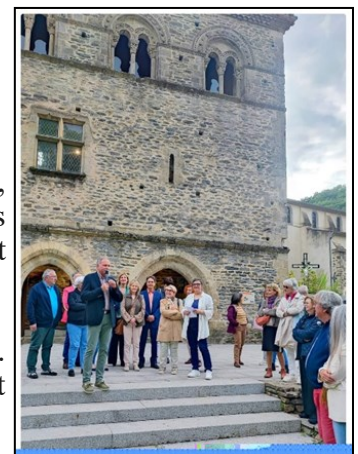


Juin :

Comme chaque année et durant tout le mois de juin, le pavillon Adélaïde a ouvert ses portes et prêté ses murs aux élèves de l'atelier d'Eliane Salvat de Niort pour y exposer leurs tableaux.

Une exposition éclectique où chaque artiste peut dévoiler son inspiration et son talent. Tous les sujets sont matière à laisser vagabonder son imagination et tous les styles sont représentés.

Devant un public nombreux, M. le Maire a félicité les élèves pour leur travail et insisté sur le précieux concours culturel qu'Eliane apporte à la commune. Eliane, quant à elle, a tenu à remercier ses élèves pour leur fidélité et leur soutien sans faille.



CONCERT

Le chœur des Sittelles chante Gainsbourg en plein air à Burlats !



Les vieilles pierres de la Collégiale résonnent encore des 21 titres réarrangés à 3 ou 4 voix par Antoine REDON chef de chœur du Moulin des Sittelles et mis en scène par Anthony LE FOLL

Ce dimanche 2 juin, après 2 ans de répétition, les 45 choristes, Chœur de Femmes et Chœur Mixte, étaient fin prêts pour offrir aux spectateurs ravis leur spectacle empreint d'humour et d'émotion.



SPORT

Une compétition nationale sur l'Agout à Burlats !

Samedi 1^{er} et dimanche 2 juin s'est déroulée la finale Nationale 3 de canoë-kayak sur le bassin naturel de Burlats sur la rivière Agout.

Les meilleurs kayakistes de nationale 3 se sont affrontés tout le week-end à Burlats lors d'une compétition en eau vive sur un parcours très technique.



Aux Sauvages, c'est sur le bâtiment de la MJC de Castres que se trouvent les sirènes d'alerte.

La municipalité étudie l'installation d'une sirène d'alerte au village dans le cadre de son **plan communal de sauvegarde*** approuvé le 4 juillet en Conseil municipal.

Les sirènes visent à vous prévenir de l'imminence de la survenance d'un risque (naturel, technologique ou industriel) dès lors qu'il y a un risque d'atteinte aux personnes.

Celles-ci émettent un son puissant, appelé « signal national d'alerte », destiné à interpeller, de jour comme de nuit, la population sur la survenue d'un danger grave, imminent ou en train de se produire et qui nécessite d'adopter un comportement réflexe de sauvegarde.

Un test mensuel des sirènes d'alerte est effectué tous les premiers mercredis du mois à 12H00 pour vérifier qu'elles fonctionnent.

Le signal d'essai dure une minute et quarante et une secondes. (20 secondes pour atteindre le niveau sonore maximal + 1 mn de sonnerie + 20 secondes pour se taire).

En cas de véritable danger, le signal national d'alerte se compose d'un son modulé, montant et descendant, de trois séquences d'une minute et quarante et une secondes, séparées par un silence de cinq secondes.

Que faire en cas d'alerte ?

Les antennes de radio France sont les stations de référence pour obtenir des informations quant à la nature et l'évolution de la crise. Vous pourrez ainsi adapter votre comportement en conséquence.

- **Si l'on vous demande de vous confiner** : arrêtez la climatisation, le chauffage et la ventilation, bouchez les ouvertures (fentes, portes, aérations, cheminées...) afin de vous protéger d'une éventuelle pollution de l'atmosphère.

Tenez-vous prêts à évacuer dans les plus brefs délais, si l'ordre en est donné par les autorités.

- **De manière générale**

Ne restez pas dans un véhicule.

N'allez pas chercher vos enfants à l'école (les enseignants se chargent de leur sécurité)

Ne restez pas près des fenêtres.

N'ouvrez pas les fenêtres pour savoir ce qui se passe dehors.

N'allumez pas une quelconque flamme.

Ne quittez pas votre abri sans consigne des autorités.

Ne prenez pas l'ascenseur.

Ne téléphonez pas (les réseaux doivent rester disponibles pour les secours).

Le signal de fin d'alerte, marquée par un signal continu de 30 secondes, indique qu'il n'y a plus de danger.

Pour en savoir plus : <https://www.interieur.gouv.fr/Alerte/Alerte-ORSEC>

***Plan communal de sauvegarde (PCS) :**

Au-delà du cadre réglementaire qui impose à la commune de mettre en place un Plan Communal de Sauvegarde, la volonté est d'assurer efficacement la mission de protection de tous les concitoyens. Le PCS est d'abord un outil permettant de faire face, de façon organisée, à des risques identifiés ou non, survenus sur notre territoire. Le PCS reposera sur les acteurs de la collectivité, formés préalablement. Il s'agit d'une organisation en veille, basée sur l'expérience du quotidien, le principe de l'amélioration continue et la rigueur de gestion pour maintenir les dispositions établies opérationnelles.



Pour rappel le PCS a été renforcé par la création de la réserve communale de sécurité civile composée à ce jour de 12 bénévoles.

LA RESERVE COMMUNALE SE FORME AUX PREMIERS SECOURS

Avoir le bon réflexe peut sauver une vie ! Apprendre les gestes de premiers secours permet d'avoir les bons réflexes face à toute personne en danger.

C'est pourquoi la municipalité a souhaité que les membres de la réserve citoyenne nouvellement constituée dans notre commune suivent la formation « **Prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1)** ». Il s'agit d'une formation d'une journée (7h), qui permet d'apprendre des gestes simples à travers des mises en situation : reconnaître les signes de malaise comment prévenir les secours, protéger une victime, quels gestes effectuer en attendant l'arrivée des secours, etc.



La formation sensibilise également aux procédures d'alerte aux populations en cas d'incident majeur.

Rappelons que les réserves communales de sécurité civile ont pour objet d'appuyer les services concourant à la sécurité civile en cas d'événements excédant leurs moyens habituels ou dans des situations particulières.

A cet effet, elles participent au soutien et à l'assistance des populations, à l'appui logistique et au rétablissement des activités. Elles peuvent également contribuer à la préparation de la population face aux risques.

Cette formation initiée par l'élue en charge de la sécurité avec le concours de la protection civile était donc particulièrement adaptée à la situation.



INCENDIE

Ayons les bons réflexes pour éviter les départs de feu

9 feux de forêt sur 10 sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. En forêt, il est interdit de fumer.

Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent flamber.

Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également à entretenir et débroussailler votre jardin tout au long de l'année.

Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Le bon réflexe, c'est les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé.

Le risque de départ de feu est encore plus important ces dernières semaines, alors que plusieurs départements sont en état de sécheresse.

En cas d'incendie, j'appelle le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et je reste à l'abri dans une habitation.

Plus d'informations : feux-foret.gouv.fr



PETIT GUIDE DU SAVOIR ÊTRE DE LA SURETÉ : QUELQUES CONSEILS POUR PRÉVENIR LES CAMBRIOLAGES... !

Des habitudes à adopter lors de notre départ de la maison, dans nos habitations. N'oublions pas non plus de bien gérer la communication relative à nos absences.

Au départ de la maison

Il faut être vigilant sur ce qui se passe à l'extérieur, quelque soit la durée de l'absence :

- Ne pas déposer la clef à l'extérieur, « sous le paillason... » ni dans la boîte à lettres. Le voisin qui dispose des doubles de vos clefs évitera ainsi beaucoup de déconvenues.
- Ne pas quitter sa rue ou sa maison tant que la porte du garage ou le portail électrique ne sont pas complètement fermés.

Des véhicules inhabituels sont stationnés dans la rue : S'ils suivent votre véhicule, s'arrêter et les laisser passer.

Ce malveillant est peut-être en train de valider votre départ, votre destination et sa durée. Incident qui a déjà eu lieu dans le village durant les courses au supermarché ou pendant les matchs...

Si l'on a un doute on appelle son voisin et on lui demande d'être vigilant vis-à-vis de ce véhicule dont on aura relevé l'immatriculation ou pris la photo.

A l'intérieur de la maison

Il est des petits savoir-faire que l'on pourrait qualifier de savoir-être :

- Même en journée, il n'est pas inutile de verrouiller la porte d'entrée. Rien de plus désagréable que de trouver des intrus dans votre maison !!!!
- Les clefs, le sac à main, le vide poches ne sont pas sur le guéridon à proximité de la porte d'entrée. On avance de quelques mètres et on les dépose dans un endroit plus discret et insolite : armoire salle de bain, commode de la chambre...
- En ces périodes de forte chaleur, nous dormons parfois avec les fenêtres ouvertes : cependant les moustiquaires et/ou les volets doivent être fermés ou suffisamment verrouillés.

La communication

Dans la série des savoir-être, la discrétion est également de mise.

- Les réseaux sociaux s'invitent dans notre vie privée et souvent nous les y introduisons, heureux de poster nos vacances au soleil ou de partager des instants de bonheur avec ceux que l'on apprécie.

Mais soyons prudents ! Faisons-le au retour à la maison et/ou expressément avec le cercle restreint de nos vrais amis.

A titre d'exemple : récemment, alors que l'élève d'une auto-école était déposé devant le domicile familial, il a précisé au moniteur qu'il ne serait pas disponible avant 15 jours car la famille partait en vacances. Résultat, la maison a été cambriolée durant cette période par un élève qui se trouvait à l'arrière de l'auto ...

Nos enfants, petits enfants doivent être éduqués et attentifs à ces petits détails, notamment pour l'utilisation des réseaux sociaux.

N'oublions pas que nos meilleurs gardiens sont nos voisins et/ou des personnes de confiance.

Bien évidemment, nos gendarmes veillent également grâce aux informations que l'on peut leur apporter et aux conseils qu'ils peuvent nous prodiguer.

Un peu de bon sens, de la vigilance, une relation intelligente, solidaire et amicale entre voisins ainsi qu'une collaboration efficace avec la gendarmerie, sont autant d'outils pour limiter les cambriolages et dissuader les monte-en-l'air de leurs actions malveillantes.



VISITE GUIDÉE DE BURLATS



**ET SI VOUS
VENIEZ VISITER**
Burlats

VISITE GRATUITE
LUNDIS ET VENDREDIS
A 14H30
DU 1 JUILLET AU 31 AOUT
DÉPART DU PAVILLON D'ADELAÏDE
VENEZ DÉCOUVRIR DES SITES
D EXCEPTION :

- LE PAVILLON ADÉLAÏDE
- L'ÉGLISE SAINT - PIERRE
- LA COLLÉGIALE
- LE VILLAGE



**MARCHÉ DES GOURMETS
DE BURLATS**

BURLATS

PRODUCTEURS
TARNAIS

DU 03 JUILLET AU 28 AOUT 2024
TOUS LES MERCREDIS
DE 18 H A 22H
Quai Adélaïde

Amenez vos assiettes et couverts..
Chanteur au chapeau

Renseignements : 05.63.35.07.83 / accueil@mairie-burlats.fr

FESTIVAL D'AUTAN
Mardi 16 juillet 2024

du 10 au 20
JUILLET
2024
www.festivaldauban.com

Mardi 16 juillet - 21 heures Pavillon Adélaïde


Tarif : 20 € - Moins de 16 ans : Gratuit -
Tarif habitants de Burlats : 10 €

Prise en charge de la moitié de la place de concert par la municipalité de Burlats
Vente uniquement à l'accueil de la mairie
sur présentation d'une pièce d'identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois.

*Festival
d'Autan*
édition #9

Olympiades

16 RODEZ Chapelle Royale (12)	14 MONTAUBAN Eglise St-Etienne de Siquac (82)	18 NAJAC Eglise de La-Sauveterre-des-Corts (12)
11 PLAISANCE Eglise St-Martin (12)	16 BURLATS Pavillon Adélaïde (81)	19 ALBI Musée Toulouse Lautrec (81)
12 BERTHOLÈNE Eglise d'Angers (12)	17 BRUNIQUEL Chapelle (12)	26 AGNALS Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue (82)
13 CADALAN Eglise de Gagnac (81)		



Notre commune de Burlats accueillera le mardi 16 juillet 2024 le Concert « Rencontre » - Jazz Manouche (Trio Amati Schmitt et Quator Adastra) du Festival d'Autan organisé par l'association Ensemble Arco Terzetto.

Le tarif d'accès à ce spectacle est de 20 € pour les plus de 16 ans (gratuit pour les moins de 16 ans).

Dans un esprit permanent de promouvoir l'accès à la culture à un plus grand nombre de personnes, le conseil municipal a fait le choix de faire bénéficier les burlaquoises et burlaquois de plus de 16 ans d'un tarif préférentiel à ce spectacle dans le cadre d'un partenariat avec l'association Ensemble ArcoTerzetto.

De ce fait, la place de concert sera de 10 € par personne de plus de 16 ans domiciliée sur la commune de Burlats disponible uniquement à l'accueil de la mairie **sur présentation d'une pièce d'identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois.**

LA FÊTE MÉDIÉVALE

Réunis le 1er juillet au soir, dans la salle du foyer, à l'invitation de la municipalité, une quarantaine de participants, troupes, commerçants, associations ont découvert le programme de la 7^{ème} fête médiévale de Burlats.

Désormais organisée sur le week-end, cette manifestation s'est enrichie le samedi après-midi d'une conférence « Histoire du Pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle », ainsi que d'un tournoi de chevalerie « Le bon, la brute et le Tostan » sur l'île, par la troupe « Crinières d'Evoul ». Le banquet du soir animé par un spectacle de feu clôturera les festivités.

La fête du dimanche reste sur le même schéma que les années précédentes avec défilé en costumes, saynètes, danses et chants médiévaux, campement et activités variées sur l'île tout au long de la journée.

La réunion était l'occasion d'un appel à bénévoles pour prêter main forte aux élus et associations déjà impliqués.

Toutes les volontés sont les bienvenues car le travail ne manque pas, notamment pour la préparation et le service du repas du soir. De cet engagement dépend la réussite de la fête.

Si vous êtes disponible et que vous souhaitez aider lors de ces 2 journées, merci de vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie !



Burlats (Tarn)
7ème Fête Médiévale
Adélaïde et ses troubadours
Samedi 31 Août et Dimanche 1er Septembre 2024
Organisée par la municipalité et les associations de la commune

Samedi 31 Août à partir de 14 h
Ouverture du campement
Tournoi de chevalerie
Animations enfants
Déambulation musicale et démonstrations danses médiévales

16 h 00 Conférence sur le chemin de St Jacques de Compostelle
19 h 00 Banquet suivi de la retraite au flambeaux

Dimanche 1er Septembre de 11 h à 18 h
Défilé historique et saynètes
Tournoi de chevalerie
Fil rouge : écriture, arts d'époque
Danses médiévales
Marché médiéval

Possibilité restauration et buvette sur place
Pour le banquet : réservation accompagnée du paiement de 22 euros jusqu' au 30 août tél : 05 63 35 07 83



Burlats
Fête Médiévale 2024

Banquet animé du Samedi soir
Apéritif de Carauce
Salade composée de Sept-Faux
Cochon de lait à la broche et ses pommes de terre du Paradis
Fromage de Campsoleil
Dessert de Ferrière
Vin rouge et Rosé
café offert par le seigneur

Repas sur réservation en mairie
(contre règlement)
tarif : 22 € | 10€ moins de 10 ans

Renseignements: 05.63.35.07.83 / accueil@mairie-burlats.fr

UN ÉTÉ DANS LE TARN

JEUDI 1^{er} AOÛT 2024 à 18h



Parvis du Pavillon Adélaïde

BELLA DONNA (musique médiévale)

L'ensemble *Bella Donna* parcourt avec gourmandise le vaste répertoire médiéval.

Fidèle à l'esprit d'invention et d'improvisation des musiciens du moyen-âge, leur but est de redonner vie aux chants de pèlerinage, chansons des troubadours et trouvères, estampies instrumentales, polyphonies de l'Ars Nova.

Laurence Martinaud, vièles à archet ; Frédéric Nael, flûtes à bec ; Chris Hayward, flûtes et percussions.
En partenariat avec le Conseil départemental du Tarn

FOCUS SUR NOTRE EMPLOYÉ MUNICIPAL PASCAL MARTIN, QUI A PARTICIPÉ AUX CHAMPIONNATS DU MONDE DE PÊCHE A LA MOUCHE !

Il nous raconte son aventure :

« Le championnat du Monde Master de pêche à la mouche s'est déroulé en République Tchèque à Rozemberk nad Vltavou en Bohême du Sud du 19 au 25 mai 2024.

J'ai eu la chance d'être sélectionné en équipe de France grâce à de bons résultats en championnat de France avec une place de Vice-champion de France rivière Master en 2023.

Nous sommes arrivés en République Tchèque 10 jours avant la compétition afin de nous entraîner et peaufiner les techniques les plus appropriées sur ces rivières et lacs.

15 Nations étaient représentées USA, ITALIE, NOUVELLE-ZÉLANDE, ESPAGNE, FRANCE...

Nous finissons à la 4ème place au pied du podium, derrière l'Italie, l'Espagne et la République Tchèque. Un peu déçu du résultat mais fier d'avoir pu représenter la France et mon village de Burlats dans cette très belle aventure humaine et sportive.



J'espère encore faire partie de cette équipe de France en 2025 pour un championnat du Monde dans les Asturies en Espagne et pouvoir y décrocher une médaille !!!



LE CENTRE DE LOISIRS PLÉBISCITÉ

Une nouvelle fois, le constat est encourageant : les effectifs des enfants augmentent de vacances en vacances, (+41% en 2 ans) preuve de l'intérêt des familles pour les activités proposées par la directrice du Centre et son équipe !

A titre d'exemple, durant les vacances de printemps, un stage de peinture et de dessin a été organisé au musée Goya.

Après une visite du musée, les enfants ont pu apprendre à dessiner une ombre, un portrait face à une vitre, leur autoportrait face à un miroir...

Les mercredis sont aussi bien remplis : A Castres, jeu de piste à la recherche des monuments, découverte du marché couvert, rencontre avec un apiculteur venu parler des abeilles, de leur habitat et dégustation du miel...

Pour les vacances de juillet le programme prévoit déjà des sorties à la ferme du Carrelet, à Aquaval et à la base de loisirs du Dicoso ainsi que des activités variées : veillée, jeux en bois, Yannick et ses chansons plein sa guitare, après-midi mousse, boum...

Pour les repas, beaucoup d'imagination également : croc mac do, apéro dinatoire, repas bleu, rouge, jaune et vert, au buffet de l'orangerie.

Un thème sera choisi pour chaque semaine : « party couleurs » avec ses repas multicolores, « party Hollywood » et « Party Beach » soit des vacances « party fun » ainsi nommées par Cécile Bacave Estève !



DROIT D'EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Le groupe minoritaire n'a pas souhaité proposer d'article dans cette parution.



INSPECTION & NETTOYAGE PAR DRONE
DRONE EOLE 81
TOITURE - FAÇADE - BARDAGE - PANNEAUX SOLAIRES

JEAN-PHILIPPE ESTRABAUT
06 22 48 48 71
e-mail : contact@drone-eole81.fr

8 IMPASSE DE LA GUIPALE - 81100 BURLATS



AZEMA Julien
Climatisation & Electricité

- Climatisation réversible
- Installation / Mise en service & Entretien
- Électricité

📞 06 99 21 08 84 📧 julienazema81@gmail.com

📍 32 chemin de la Parulle 81100 BURLATS

INSPECTION & NETTOYAGE PAR DRONE



DRONE EOLE 81

www.drone-eole81.fr

TOITURE - FAÇADE
BARDAGE - PANNEAUX SOLAIRES



AZEMA Julien
Climatisation & Electricité




**Les pierres
du paysage**

46 route du haut Languedoc
81100 BURLATS
(Dépôt de camp soleil)
lespierresdupaysage.com
07 60 35 66 11
contact@lespierresdupaysage.com

**Pierres décoratives
pour aménagements extérieurs**

- Sables
- Graviers décoratifs
- Gravillons
- Paillettes d'ardoise
- Galets
- Rocailles
- Blocs d'enrochement
- Boules
- Menhirs
- Marches
- Dallages
- Pavés
- Pas japonais
- Bordures
- Murs
- Couvertines
- Piliers
- Piquets
- Gabions
- Totems
- Mobilier
- Décoration



 h.events81

 H-Event81



@locationchateau



06.66.87.71.04

EXPOSITIONS Pavillon Adélaïde

Du 1^{er} au 28 juillet :

Exposition de Yves ALLEAUME

En semaine de 14h30 à 18h30

Les week-ends de 14h30 à 19h00

Vernissage le 19 juillet à 18h00

Du 02 au 25 août :

Exposition de Louise ROGET/ Nadine BOYER/ Claire VIALA

En semaine de 14h30 à 19h30

Les week-ends de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Vernissage le 02 août à 18h00

Du 30 août au 22 septembre :

**Exposition de Catherine MENGOZZI- Ger-
minal GAYOLA- Jean-Baptiste CA-
ZAOUI—Jean-Marie PARACHE**

Du Jeudi au Dimanche de 14h00 à 18h30

Dans le cadre de la Fête Médiévale les samed-
di 31 août et dimanche 1^{er} septembre de
10h00 à 18h00

Dans le cadre des journées du Patrimoine les
samedi 21 et dimanche 22 septembre de
10h00 à 18h00

Vernissage le 30 août à 18h30

Du 23 septembre au 06 octobre :

**Exposition de Thomas Hallou HALL-
BERT/ Mari KUROSAKA** Mardi / Mercree-
di et Jeudi de 15h00 à 18h00

Vendredi / Samedi et Dimanche de 10h30 à
18h00

Sur rendez-vous au 06.76.34.43.79

Vernissage le 27 septembre à 18h00

EXPOSITIONS Collégiale (Mairie)

Du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre :

Exposition de Marianne BOUVET

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de
13h30 à 17h30

Mardi 16 juillet à 21h :

**Festival d'Autan Concert Rencontre
Jazz Manouche**

Trio Amati Schmitt et Quator Adastra

Parvis Pavillon d'Adélaïde

Jeudi 1^{er} août à 18h00 :

« Un été dans le Tarn » -

Trio Bella Donna

Musique Médiévale

Parvis du Pavillon d'Adélaïde

Entrée gratuite

Samedi 31 Août

Dimanche 1^{er} septembre :

Fête Médiévale

Village de Burlats

Vendredi 13 /samedi 14 septembre de 10h00 à 17h00 :

Salon du Bien être

Foyer de Burlats

exposants thérapeutes

Entrée gratuite

Samedi 21 et dimanche

22 septembre à 15h00 :

Journées du patrimoine

Visite guidée gratuite du village de Bur-
lats

Par Dame Adélaïde en costume médiéval

Dimanche 25 août de 06h00 à 18h00 :

Vide greniers -

Pétanque Club Salvageois

Salle de la Papeterie

Renseignements : 07.81.56.66.97

Dimanche 08 septembre :

**Trail « Terres d'Oc » - Association «
Sur nos sentiers »**

Départ village de Burlats

3 courses et une randonnée

Renseignements : 06.29.41.31.34